

LES MINISTÈRES INSTITUÉS



Ministère de la Parole de Dieu

(lectorat)

Sa mission première est d'annoncer la Parole de Dieu dans sa diversité auprès de personnes variées, en particulier des périphéries. La personne en charge de ce ministère a à cœur de faire grandir la communauté dans la découverte de cette Parole, encourageant les fidèles à la connaître, la comprendre, à en faire une parole vivante dans leurs vies.



Ministère de la prière communautaire

(acolytat)

Sa mission première est d'accompagner les fidèles dans leur vie de prière personnelle et/ou communautaire.

La personne en charge de ce ministère a à cœur d'aider les fidèles à se rassembler et à vivre ensemble des temps porteurs de sens.



Ministère de l'évangélisation

Sa mission première est d'être au service des périphéries et/ou d'accompagner une communauté de foi. La personne en charge de ce ministère a à cœur d'annoncer l'Évangile, d'initier à la foi et de préparer aux sacrements, en particulier, par le catéchuménat et la catéchèse des adultes et des jeunes.

POUR QUI ?

Tout baptisé confirmé, homme ou femme, peut être institué ministre, porté par une communauté qui lui reconnaît les talents requis et habité par cet élan qui le pousse à donner une grande part de lui-même à cette mission qui lui sera confiée.

CONTACTS

Vicariat de la synodalité et de la formation

- Adjointe : Delphine Mirgaux
- ministeresinstitues@evechedeliege.be
- Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège

www.evechedeliege.be



Vicariat de la Synodalité et de la Formation
Vikariat der Synodalität und Ausbildung